

ACTIVITÉ  
D'ÉCHANGES



**CAP SUR LA**  
**POLITIQUE BIOALIMENTAIRE**

**2025-2035**

Drummondville, le 21 février 2025

**DOCUMENT**  
**PRÉPARATOIRE**

Ce document prépare aux périodes d'échanges qui porteront sur les fondements du projet de politique, plus particulièrement sur les orientations ainsi que les cibles à atteindre pour 2035.

Cette journée vise à dégager un consensus sur les fondements de la prochaine politique.

## **VENDREDI 21 FÉVRIER** | De 7 h 45 à 15 h 30

### **7 h 45**    **Accueil des participants**

**8 h 30**    Mot de bienvenue

Mot d'ouverture du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne

Présentation des fondements du projet de Politique bioalimentaire 2025-2035

Période d'échanges sur l'**orientation 1** : Renforcer la compétitivité du secteur sur les marchés d'ici et d'ailleurs

### **10 h 20**    **Pause de réseautage**

**10 h 45**    Période d'échanges sur l'**orientation 2** : Valoriser le potentiel des territoires et des acteurs bioalimentaires

Période d'échanges sur l'**orientation 3** : Intensifier la réponse aux changements climatiques et les pratiques durables

### **12 h**    **Dîner**

**13 h 30**    Mot du ministre

Présentation de la proposition de cibles de la Politique bioalimentaire 2025-2035

Période d'échanges sur la proposition de cibles

**15 h**    Synthèse des échanges de la journée

Mot de clôture du ministre

### **15 h 30**    **Fin de la rencontre**

# RENSEIGNEMENTS UTILES



## LIEU

### **Centrexpo Promutuel Assurance**

550, rue Saint-Amant, Drummondville (Québec) J2C 6Z3



## ACCUEIL

Le vendredi 21 février, **à compter de 7 h 45**, une équipe sera sur place pour vous accueillir.



## PARTICIPANTS À LA TABLE RONDE OU DANS L'AUDITOIRE

Dans la salle principale, des sièges seront réservés à la table centrale pour les personnes qui participent à la table ronde. Les tables en périphérie seront, quant à elles, mises à la disposition des participants de l'auditoire.



## BABILLARD VIRTUEL

Une application Web sera accessible à tous pour transmettre des commentaires sur les sujets discutés. Les participants seront également appelés à répondre à des questions au cours de la journée.

Toutes les interventions écrites seront remises à l'équipe du Secrétariat de la Politique bioalimentaire à la fin de l'événement.

Les participants recevront leurs informations de connexion à l'accueil.



## CAPTATION VIDÉO

Une captation vidéo de la journée d'échanges sera réalisée et rendue disponible ultérieurement sur la chaîne YouTube du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

La prochaine politique bioalimentaire s'inscrit dans un contexte qui amène de nouveaux défis pour le secteur. Ces défis touchent plusieurs facteurs interconnectés, tels que les relations politiques et économiques mondiales ainsi que les changements climatiques, la démographie et les technologies. Le secteur bioalimentaire devra s'adapter afin de poursuivre son développement dans une perspective de prospérité, de durabilité et de résilience.

Pour y arriver, la Politique bioalimentaire 2025-2035 propose **trois grandes orientations** et **deux leviers stratégiques** qui viennent les soutenir.

## DESTINATION 2035

### AU-DEVANT DES CHANGEMENTS QUI S'ACCÉLÈRENT

Géopolitique | Technologies | Climat | Démographie  
Pression sur les ressources | Attentes des consommateurs

### VISION

*À venir – printemps 2025*

Prospérité et durabilité  
Autonomie alimentaire et santé globale  
Au coeur de l'économie du Québec et des régions

### COMMENT Y ARRIVER

#### INNOVATION

**pour un secteur résilient  
et à l'avant-garde**

Recherche et transfert des connaissances  
Virage technologique et numérique

#### COLLABORATION

**pour une action collective  
et cohérente**

Approche multisectorielle et régionale  
Collaboration interministérielle

# COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR SUR LES MARCHÉS D'ICI ET D'AILLEURS

---

## 1.1 Performance des entreprises et de la chaîne d'approvisionnement

(ex. : investissement et productivité, approche filière, gestion des risques)

## 1.2 Diversification des marchés locaux et des marchés d'exportation

(ex. : accès aux marchés, vente au détail, marché institutionnel, marchés hors Québec)

## 1.3 Environnement d'affaires et accompagnement des entreprises

(ex. : allègement réglementaire et administratif, équivalence des normes, services-conseils, accompagnement de la relève)

## 1.4 Offre de produits locaux de qualité

(ex. : santé et valeur nutritive des aliments transformés, certification et identification, salubrité des aliments, achat local)

# POTENTIEL DES TERRITOIRES ET DES ACTEURS BIOALIMENTAIRES

---

## 2.1 Protection et valorisation des territoires

(ex. : LPTAA, protection des terres agricoles, propriété foncière, accès aux terres, cohabitation harmonieuse)

## 2.2 Attraction et rétention de la main-d'œuvre

(ex. : promotion des carrières du secteur, formation et compétences, travailleurs étrangers, santé et environnement de travail attrayant)

## 2.3 Développement du secteur bioalimentaire selon les spécificités des régions

(ex. : potentiel agricole, aquacole et des pêches, filières à potentiel de développement, agriculture de proximité, diversification et dynamisme régional)

## 2.4 Rapprochement du secteur avec les consommateurs et accès aux aliments

(ex. : éducation et littératie alimentaire, valorisation du secteur et promotion des aliments, circuits courts, agrotourisme)

# RÉPONSE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PRATIQUES DURABLES

---

## 3.1 Lutte contre les changements climatiques

(ex. : émissions des GES, plans climat, infrastructures végétalisées)

## 3.2 Pratiques durables et favorables à la biodiversité

(ex. : pratiques agroenvironnementales et santé des sols, production biologique ou responsable, usage et risques des pesticides, écocertification des produits aquatiques)

## 3.3 Gestion de l'eau, de l'énergie et des matières résiduelles

(ex. : efficacité énergétique, gaspillage et pertes alimentaires, économie circulaire, matières résiduelles agricoles et alimentaires)

## 3.4 Santé des végétaux et des animaux

(ex. : phytoprotection, santé et bien-être animal)

# CIBLES

Les cibles retenues devront permettre de mesurer la progression vers la prospérité et la durabilité du secteur bioalimentaire au regard de ses grandes orientations. Elles doivent :

- Créer un effet de levier en termes de mobilisation et de collaboration d'un ensemble de partenaires.
- Être en cohérence avec les autres politiques, stratégies et plans d'action gouvernementaux dont plusieurs ont des liens avec le secteur bioalimentaire.

Les propositions de cibles tiennent compte de l'évolution du contexte d'affaires et des résultats de la présente Politique. Dans une perspective de continuité et d'actualisation de la Politique, **certaines cibles pourraient être reconduites et d'autres retirées.**



**Parmi les cibles proposées, lesquelles vous sembleraient les plus déterminantes pour suivre la progression de la prochaine politique? Pourquoi?**

|   |  |   |
|---|--|---|
| 1 | <b>Investir en production agricole, en production aquacole, dans les pêches et en transformation alimentaire</b><br><b>→ En continuité</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Les investissements sont le pilier des stratégies de croissance et de développement des entreprises. Ils sont indispensables pour améliorer la compétitivité et renforcer le positionnement sur les marchés.</li><li>• La Politique bioalimentaire 2018-2025 a été un catalyseur et a permis d'accélérer les investissements des entreprises bioalimentaires. Néanmoins, pour consolider ou améliorer son positionnement concurrentiel sur les marchés, le secteur bioalimentaire québécois doit poursuivre ses efforts d'investissement dans les années à venir.</li></ul> |
| 2 | <b>Accroître la productivité en agriculture et en transformation alimentaire</b><br><b>★ Nouveauté</b>                                     | <ul style="list-style-type: none"><li>• La productivité du travail est un facteur déterminant de la compétitivité des entreprises. Son amélioration contribue à renforcer leur résilience, particulièrement dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre.</li><li>• Les avancées technologiques telles que l'intelligence artificielle et l'automatisation offrent des possibilités d'accroître la productivité des entreprises bioalimentaires.</li></ul>   |

|                 |  |   |
|-----------------|--|---|
| <p><b>3</b></p> | <p><b>Accroître la place des produits québécois sur les marchés d'ici (autonomie alimentaire)</b></p> <p></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'autonomie alimentaire est un objectif important pour le Québec. Atteindre cet objectif nécessite de tenir compte de divers facteurs tels que les superficies agricoles limitées, le climat nordique, les normes environnementales, la croissance de la population, les préférences des consommateurs et l'économie mondialisée.</li> <li>• L'achat local, la valeur ajoutée des produits consommés au Québec et l'approvisionnement alimentaire québécois sont quelques-uns des indicateurs essentiels pour mesurer les progrès vers l'autonomie alimentaire.</li> </ul>   |
| <p><b>4</b></p> | <p><b>Diversifier les marchés d'exportation</b></p> <p></p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La concentration des exportations bioalimentaires du Québec sur certains marchés internationaux expose le secteur à des risques liés à la volatilité des marchés, aux barrières commerciales ou à d'autres incertitudes sociales et géopolitiques.</li> <li>• La croissance des exportations et la diversification des marchés sont des facteurs déterminants pour maintenir le positionnement commercial du secteur bioalimentaire québécois et sa résilience face aux incertitudes commerciales.</li> </ul>  |
| <p><b>5</b></p> | <p><b>Augmenter la part de l'offre d'aliments transformés de bonne valeur nutritive</b></p> <p></p>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La qualité de l'alimentation demeure un enjeu de santé publique. Un choix de produits alimentaires contenant une teneur inférieure à 15 % en sodium, en sucres ou en gras saturés contribue à réduire les risques de maladies chroniques.</li> <li>• Conformément aux normes canadiennes, à partir de 2026, l'emballage des aliments devra faire mention d'une teneur élevée en l'un ou plusieurs de ces nutriments, c'est-à-dire une teneur supérieure à 15 % de la valeur quotidienne. Cette exigence pourrait avoir une incidence notable sur la compétitivité de certains produits bioalimentaires québécois sur le marché.</li> </ul> |
| <p><b>6</b></p> | <p><b>Protéger et valoriser les superficies agricoles (par région ou MRC)</b></p> <p></p>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le territoire agricole revêt un caractère stratégique pour l'économie de plusieurs régions et pour l'autonomie alimentaire du Québec.</li> <li>• Compte tenu du caractère non renouvelable des terres, la protection et la mise en valeur des superficies agricoles sont des facteurs déterminants pour maintenir le dynamisme agricole des régions et la capacité de production alimentaire du Québec.</li> </ul>   |

|    |  |   |
|----|--|---|
| 7  | <p><b>Diminuer l'intensité des émissions de gaz à effet de serre du secteur bioalimentaire</b></p> <p>★ Nouveauté</p>                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le secteur bioalimentaire est appelé à jouer un rôle actif dans les engagements du Québec en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.</li> <li>L'adoption de pratiques durables et de mesures de réduction de la consommation d'énergie fossile peut améliorer l'empreinte carbone du secteur bioalimentaire malgré une hausse de son activité économique.</li> </ul>   |
| 8  | <p><b>Augmenter les superficies cultivées protégées pendant la période hivernale</b></p> <p>★ Nouveauté</p>                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Protéger le sol en période hivernale est une stratégie reconnue qui intègre plusieurs pratiques qui améliorent la santé du sol.</li> <li>Son amélioration pourrait avoir des impacts notables notamment sur la qualité de l'eau, la séquestration du carbone, la résilience des systèmes agricoles face aux changements climatiques et la productivité des cultures.</li> </ul>  |
| 9  | <p><b>Reconnaître et valoriser la contribution du secteur biologique</b></p> <p>Actualisée</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Le secteur biologique contribue à la protection de l'environnement, à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité ainsi qu'à la lutte contre les changements climatiques.</li> <li>Marqué par une croissance importante au cours des dernières années, le secteur biologique évolue dans un environnement d'affaires en progression où il fait face à de nouveaux défis pour assurer son maintien, son développement ainsi que sa contribution tangible au développement durable.</li> </ul>   |
| 10 | <p><b>Développer un secteur bioalimentaire hautement innovant</b></p> <p>★ Nouveauté</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>L'innovation est un levier stratégique pour améliorer la compétitivité et la productivité des entreprises. L'innovation en entreprise constitue un moyen de se développer et d'être au-devant des changements, et ce, particulièrement dans un environnement d'affaires en constante évolution.</li> <li>Ce levier s'inscrit de façon transversale dans les trois orientations du projet de politique.</li> </ul>  |
| 11 | <p><b>Maintenir un haut niveau de confiance des consommateurs à l'égard des aliments et des modes de production</b></p> <p>En continuité</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>La confiance des consommateurs envers les aliments et les modes de production est un élément clé pour favoriser l'achat local. Par leurs décisions d'achat, les consommateurs ont une influence majeure sur le développement des entreprises bioalimentaires.</li> <li>La Politique bioalimentaire 2018-2025 a permis de maintenir un haut niveau de confiance des consommateurs québécois. Malgré tout, le secteur bioalimentaire est soumis à un examen accru du public, ce qui donne lieu au besoin de renforcer la confiance de la population en s'assurant de l'adéquation entre les pratiques des entreprises, leurs produits et les valeurs des consommateurs.</li> </ul> |

12

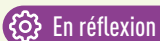
### Augmenter les volumes de produits aquatiques écocertifiés



- L'écocertification des produits aquatiques au Québec constitue un standard de référence sur le plan international qui assure aux consommateurs des poissons et des fruits de mer provenant d'activités qui ne nuisent pas à l'écosystème.
- La Politique bioalimentaire 2018-2025 a permis d'accroître la part des volumes de produits aquatiques écocertifiés malgré le retrait de la certification du crabe des neiges dans le sud du golfe en 2021.

13

### Augmenter la part des entreprises agricoles et de transformation alimentaire ayant implanté des pratiques d'affaires responsables



- Les entreprises bioalimentaires innovent et font évoluer leurs pratiques de manière continue pour améliorer leurs performances économiques, environnementales et sociales.
- Bien que cette cible demeure complexe à mesurer, la Politique bioalimentaire 2018-2025 a permis de déployer plusieurs mesures pour appuyer l'adoption de meilleures pratiques touchant les domaines économique, environnemental, social et de gouvernance.

## POUR EN SAVOIR PLUS



### Documents à consulter\*

- [Synthèse des consultations 2024](#)
- [Portrait des tendances du secteur bioalimentaire](#)
- [Document préparatoire des rencontres de travail avec les partenaires bioalimentaires \(décembre 2024-janvier 2025\)](#)

\* Ces documents peuvent être consultés sur le site de la Politique bioalimentaire à l'adresse suivante : [www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/politique-bioalimentaire/mise-en-oeuvre](http://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/politique-bioalimentaire/mise-en-oeuvre)

